

## FICHE DE PRISE DE DÉCISION

<b>Fiche de prise de décision : BP-2016-025</b>
<b>Direction Bureau de projets</b>
<b>Service</b>
Objet : Modification aux résolutions CE-2013-03-34 et CV-2013-02-69 concernant l'entente relative aux travaux municipaux à intervenir avec le Promoteur sur les rues des Atocas et de la Camarine, secteur Sainte-Hélène-de-Breakeyville.
Date : 27 septembre 2016

### ÉTAT DE LA SITUATION (situation/problème)

Le 2 avril 2013, le comité exécutif adoptait la résolution CE-2013-03-34 et le conseil de la Ville adoptait la résolution CV-2013-02-69 autorisant la conclusion de l'entente à intervenir avec le Promoteur pour la réalisation des travaux municipaux pour l'ouverture des rues des Atocas et de la Camarine, secteur Sainte-Hélène-de-Breakeyville.

Après une validation avec le Service du génie, il n'avait pas lieu d'exiger une servitude d'aqueduc et d'égouts sur le lot 5 012 657.

Pour ces raisons, il est nécessaire de modifier les résolutions CE-2013-03-34 et CV-2013-02-69 afin de retirer l'exigence d'acquérir cette servitude d'aqueduc et d'égouts.

### ANALYSE DES ALTERNATIVES (avantages/inconvénients/impacts)

N/A

### ANALYSE ÉCONOMIQUE

N/A

### ÉCHÉANCIER DE RÉALISATION

N/A

### FINANCEMENT (coûts/revenus/poste budgétaire/impacts budgétaires 2016-2017-2018)

Coûts/revenus	Impacts	2016	2017	2018
N/A				

Conformément au règlement RV-2007-07-02 sur le contrôle et le suivi budgétaire, il incombe au responsable d'activité budgétaire de vérifier la disponibilité de crédits suffisants pour les fins auxquelles la dépense est projetée.

Disponibilités budgétaires  Oui  Non

### Commentaires

- Financement déjà autorisé par :
- Budget de fonctionnement. Poste budgétaire : \_\_\_\_\_
  - Règlement d'emprunt spécifique RV-\_\_\_\_\_, Poste budgétaire : \_\_\_\_\_
  - Règlement « Omnibus » RV-\_\_\_\_\_, résolution CE-\_\_\_\_\_
  - Autre (spécifier) : \_\_\_\_\_, résolution CV-\_\_\_\_\_
- Autorisation de financement à obtenir et source de financement proposée :

**Commentaires**

Numéro du projet PTI : \_\_\_\_\_ Montants 2016 \_\_\_\_\_ 2017 \_\_\_\_\_ 2018 \_\_\_\_\_

Compensation :  ou N/A

Projet subventionné :  Oui  Non

Si oui, préciser le titre du programme et le pourcentage : \_\_\_\_\_

Signature du responsable d'activité budgétaire J C Belleh Date : 28/09/2016

**ÉCHÉANCIER (étapes/dates/justification de la nécessité du traitement par CE ou CV à cette date)**

CE du 11 octobre et CV du 24 octobre pour permettre l'approbation de la réception définitive des travaux.

**PERSONNES CONSULTÉES**

Nom de la personne	Date (J/M/A)	Champ de compétence
Christian Talbot, GEN	28/09/2016	Validation du besoin d'une servitude d'aqueduc et d'égouts

**RECOMMANDATION (énoncé)**

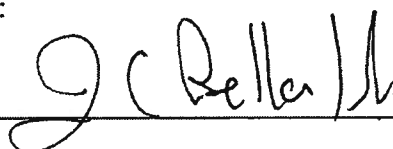
Il est recommandé au comité exécutif

- de modifier la résolution CE-2013-03-34 « Approbation du plan-projet de lotissement pour la création des rues des Atocas et de la Camarine (secteur Sainte-Hélène-de-Breakeyville), entente relative à des travaux municipaux à intervenir avec le promoteur, financement afférent, demande relative à la contribution à des fins de parcs, terrains de jeux et espaces naturels et acquisition des lots 5 012 655 et autres du cadastre du Québec et des servitudes sur le lot 5 012 657 de ce cadastre, ouverture de rue et sentiers piétons » pour supprimer dans le titre les mots « des servitudes » et de les remplacer par les mots « de la servitude » et de soustraire au dernier paragraphe les mots « une servitude d'aqueduc et d'égouts et ».


Il est également recommandé au comité exécutif de recommander au conseil de la Ville :

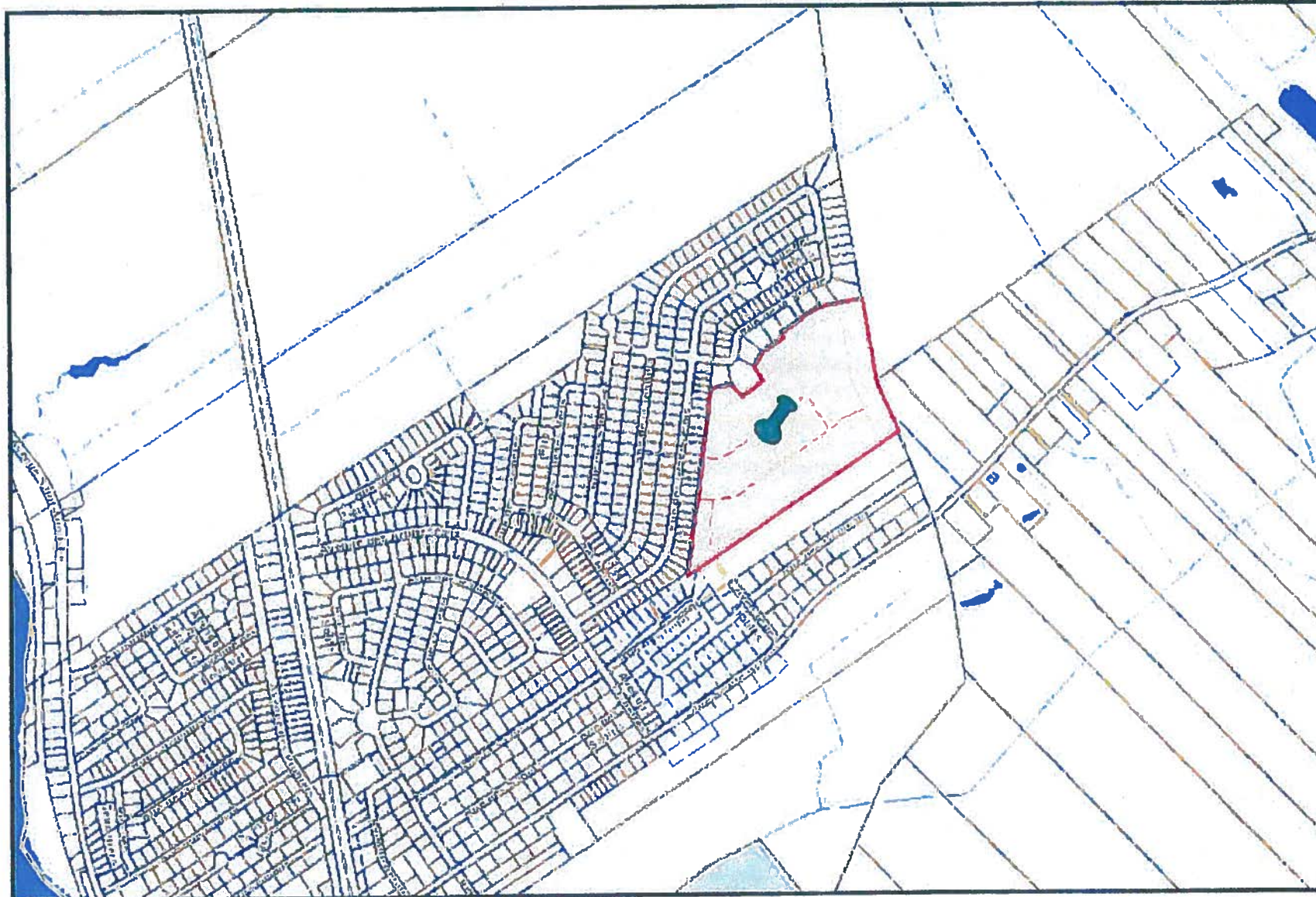
- de modifier la résolution CV-2013-02-69 « Acquisition des lots 5 012 655 et autres du cadastre du Québec et des servitudes sur le lot 5 012 657 de ce cadastre (rue Atocas et de la Camarine, secteur Sainte-Hélène-de-Breakeyville) » pour supprimer dans le titre les mots « des servitudes » et de les remplacer par les mots « de la servitude » et de soustraire au dernier paragraphe les mots « une servitude d'aqueduc et d'égouts et ».

Liste des pièces jointes :            Annexe A : Plan de secteur  
    Annexe B : Plan cadastral, minute 2512

Préparé par : Valérie Dubois		Titre d'emploi : Chargée de projets				
Recommandé par :						
<table border="1"><tr><td> </td><td> </td><td> </td></tr></table>						
Jean-Claude Belles-Isles, Coordonnateur Bureau de projets						
Commentaires :						
Signature de la Direction :			Date : 28/09/2016			

<b>COMMENTAIRES DE LA DIRECTION GÉNÉRALE</b>

Signature de la Direction générale :  Date : 4, 10, 2016



Plan de secteur Faubourg des Arbrisseaus phase 8

13/02/2013 09:59:42

Rues des Atocas et de la Camarine



0 232.5 465 Mètres

Ville de Lévis: Cette carte n'a aucune valeur légale





**PLAN CADASTRAL**

FEUILLET 1 DE 1

Un document joint complète ce plan cadastral  
 Les mesures indiquées sur ce document sont exprimées en unités du système international.

DOSSIER: 997370

Références au(x) feuillet(s) cartographique(s): 21L11-010-3023 21L11-010-3024 21L11-010-3123 21L11-010-3124	Projection : MTM Fuseau : 7
Échelle : 1: 1000	

**PLAN CADASTRAL PARCELLAIRE**  
**CADASTRE DU QUÉBEC**  
 Circonscription foncière: Lévis  
 Municipalité(s): Lévis (Ville)

Fait conformément aux dispositions de l'article (des articles) 3043, al.1 C.c.Q.

Préparé à Saint-Rédempteur

Signé numériquement par: **Beaurivage Mathieu**  
 a.-g. (Matricule 2462)

Minute: 2512      datée du 15 février 2012  
 Dossier ag: 1263

Copie authentique de l'original,  
 le \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_  
 Pour le ministre

